



FORMULAIRE D'ADHÉSION - Organisme de certification Québec-Vrai

Nom de l'entreprise :

Forme juridique :

Responsable :

No d'enregistrement (NEQ) :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Courriel :

Site web :

Demande de pré-certification ou de certification :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Production acéricole | <input type="checkbox"/> Production animale |
| <input type="checkbox"/> Production végétale-en sol | <input type="checkbox"/> Production apicole |
| <input type="checkbox"/> Production végétale-en contenants | <input type="checkbox"/> Préparation alimentaire |
| <input type="checkbox"/> Récolte sauvage | <input type="checkbox"/> Négociant/Distributeur |
| <input type="checkbox"/> Emballage et étiquetage (incluant silos et vrac) | |
| <input type="checkbox"/> Textile (Référentiel : Privé – Textile - Cahier des charges privé de Québec Vrai) | |

Demande d'attestation :

- Intrants agricoles (Référentiel : CARTV)
- Nettoyants, désinfectants et assainissants (Référentiel : CARTV)
- Service de : bouillage, abattage, criblage, transport, entreposage, etc. (Référentiel : CARTV)
- Service de : bouillage, abattage, criblage, transport, entreposage, etc. (Référentiel : CARTV, NBC*)
- Cosmétiques (Référentiel : Privé – Cahier des charges cosmétiques de Québec Vrai)

Référentiels demandés : Certification :

Nos produits seront vendus :

- au Québec seulement et nous ne désirons pas utiliser le logo Biologique Canada (CARTV).
- au Québec seulement et nous désirons utiliser le logo Biologique Canada (CARTV, NBC*).
- au Québec et dans d'autres provinces canadiennes, avec ou sans utilisation du logo Biologique Canada (CARTV, NBC*).

Nous comptons exporter dans les pays suivants :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> États-Unis (Entente Canada – USA) | <input type="checkbox"/> Japon (Entente Canada – Japon) | <input type="checkbox"/> Suisse (Entente Canada – Suisse) |
| <input type="checkbox"/> Taïwan (Entente Canada – Taïwan) | <input type="checkbox"/> Costa Rica (Entente Canada – Costa Rica) | <input type="checkbox"/> Union européenne (Entente Canada – UE) |

Analyse d'eau : Potabilité : Obligatoire annuellement pour les productions animales (eau d'abreuvement des animaux) et aux 3 ans pour les productions acéricoles (si l'eau est utilisée pour le nettoyage des équipements et ne provient pas de l'aqueduc). Optionnel pour les autres types de productions.

Abattoirs : Nous utilisons les services des abattoirs suivants : _____

Découpes de viandes : Nous utilisons les services des sous-traitants suivants : _____

Nous désirons la version bilingue de notre certificat/attestation/lettres etc. : Non Oui (20,00\$)

Déterminez-vous aussi une certification biologique d'un autre OC ? non oui, organisme : _____

Avez-vous été certifié biologique dans les 5 dernières années ? non oui, organisme : _____

Avez-vous reçu un refus de certification ou un retrait de votre certification dans les 5 dernières années ? non oui

Si oui, veuillez préciser les raisons, les produits concernés, la date et le nom de l'organisme de certification dans un document complémentaire.

Est-ce que la présente demande d'adhésion est une demande de transfert de certificateur? Non Oui

Je confirme par ma signature que les informations transmises sur ce formulaire, dans les plans et dans les annexes sont complètes et véridiques.

Signature : _____

Date : _____

Pour que votre dossier soit étudié, tous les documents demandés sur les pages subséquentes doivent avoir été reçus et être complets. Dans le cas où la pré-certification s'applique, le délai de 15 mois débute à la date de réception du contrat signé.

VEUILLEZ TENIR COMPTE QUE VOUS POURREZ REFUSER L'INSPECTEUR EN CHARGE DE VOTRE AUDIT ANNUEL POUR DES RAISONS DE CONFLIT D'INTÉRÊT. SI VOTRE OBJECTION EST FONDÉE, UN NOUVEL AUDITEUR SERA ASSIGNÉ À VOTRE DOSSIER.

*Conformément à la partie 13 du *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* (RSAC). Respect de CAN/CGSB 32.310/CAN/CGSB 32.311.

Procédure

- 1- Faire parvenir à Québec Vrai le formulaire d'adhésion et les documents obligatoires (ceux mentionnés dans les sections suivantes). Ceux-ci doivent être complets pour être étudiés.
- 2- À la suite de la réception des documents, votre demande sera étudiée dans les 2 semaines.
 - a. Si tous les documents sont présents et complets, un contrat vous parviendra. Si la pré-certification est requise, votre période de **15 mois** débutera à la réception du contrat signé.
 - b. Si des informations sont manquantes, vous aurez 4 semaines pour nous faire parvenir l'information. Après ce délai, votre demande sera archivée et vous devrez recommencer le processus.

PRODUCTION ACÉRICOLE :

- Plan de production acéricole (PPAC)
- Annexe A-01
- Plan détaillé de l'érablière

PRODUCTION VÉGÉTALE – en sol :

- Plan de production végétale (PPV)
- Annexe A-01
- Plan de ferme détaillé

PRODUCTION VÉGÉTALE – en contenants :

- Plan de production végétale (PPV)
- Plan de l'installation

RÉCOLTE SAUVAGE :

- Plan de production végétale (PPV)
- Annexe A-01 ou Annexe A-01-Terrains gouvernementaux
- Plan qui détaille les secteurs, leur identification, les superficies, leur disposition dans l'espace, les chemins, les cours d'eau, les zones tampon et la localisation des zones voisines potentiellement contaminées.

PRODUCTION ANIMALE :

- Plan de production animale (PPA)
- Plan des bâtiments

PRODUCTION APICOLE :

- Plan de production apicole (PPAPI)
- Plan des bâtiments et des ruchers (avec identification du rayon de 3km autour)
- Liste des ruchers et description des cultures dans un rayon de 3km autour

PRÉPARATION ALIMENTAIRE :

- Plan de préparation (PP)
- Annexe A-04

EMBALLAGE ET ÉTIQUETAGE (incluant silos et vrac) :

- Plan d'emballage (PE)
- Liste des produits à certifier incluant le nom du fabricant, du certificateur et du fournisseur (modèle au site web de Québec Vrai)

NÉGOCIANT/DISTRIBUTEUR :

- Plan de distribution alimentaire (PDA)
- Registre des produits biologiques vendus (modèle au site web de Québec Vrai)

INTRANTS AGRICOLES :

- Plan de préparation d'intrant agricole (PPI)
- Annexe A-20

NETTOYANTS, DÉSINFECTANTS ET ASSAINISSANTS :

- Plan de préparation pour nettoyants, désinfectants et assainissants (PPNET)
- Annexe A-26

SERVICE – Abattage/criblage/entreposage, etc. :

- Plan de service (PS)

SERVICE – Bouillage d'eau d'érable :

- Plan de service – Centre de bouillage (PCB)

COSMÉTIQUES :

- Plan de préparation cosmétique (PPC)
- Annexe A-21

TEXTILE :

- Plan de production textile (PTEXT)
- Annexe A-25